

comprendre la nature de cette commission je vais vous énumérer les pouvoirs dont elle sera investie. Les commissaires devront s'enquérir de l'état du travail et faire rapport, et constatant la nature des relations existant entre l'ouvrier et le maître ; ils verront aux heures de travail, et aux gages des journaliers et des femmes ; ils aviseront aux moyens de promouvoir leur prospérité matérielle, sociale, intellectuelle et morale et de développer l'industrie du pays de manière à en améliorer le commerce en général. La commission devra de plus voir à juger et à régler à l'amiable les différends qui pourraient survenir entre les patrons et leurs employés. Elle décidera s'il est opportun de soumettre toutes les questions dont elle sera chargée de s'enquérir, au contrôle de l'un des Ministres de la Couronne, qui sera spécialement chargé de s'occuper de toutes les grandes questions qui intéressent le commerce, — en d'autres termes, de nommer un Ministre du Trafic et du Commerce, qui aura sous sa garde et sous sa surveillance toutes les questions nombreuses et importantes qui surgissent, directement ou indirectement au sujet du trafic et du commerce. En ce faisant, elle mettra à exécution les conclusions auxquelles en sera venue cette Commission Royale. Dans cette commission se trouveront

DES ARTISANS

et non pas des artisans d'occasions mais bien de véritables ouvriers qui travaillent à leur métier, et qui apporteront au Gouvernement, dans la solution de ces grandes et importantes questions, l'aide de leurs connaissances pratiques et de leur expérience dans chacun de leur métier.

AIDE A L'IMMIGRATION.

L'on a soulevé des objections contre le système actuellement en vigueur et par lequel des secours sont accordés aux immigrants. Le gouvernement en est venu à la conclusion ou de cesser complètement de donner ces secours ou de ne les donner qu'aux journaliers agricoles et aux domestiques qui s'établiront réellement dans le Manitoba ou au Nord-Ouest, et qui deviendront des consommateurs des produits des anciennes provinces.

Je sais que je vous ai fatigués. (Cris de non, non.) Je vous ai parlé comme un

HOMME SÉRIEUX ET SINCÈRE

parle à une assemblée d'hommes sérieux et sincères sur des sujets qui sont de première importance pour votre bien-être commun. (Applaudissements.) Comme vous le voyez je m'en suis tenu aux importantes questions qui se rapportent au travail et au capital. D'autres orateurs vont me suivre et parleront d'autres sujets, mais j'ai une demande importante à vous faire. J'ai une chose sur laquelle je dois insister auprès de nos amis conservateurs, de nos ouvriers conservateurs, et spécialement auprès de nos associations conservatrices. C'est de ne pas rester les bras croisés, de ne pas vous contenter de la justice de leur cause. La vigilance est le prix de la liberté, et la vigilance est le prix des succès politiques. Vous devez vous organiser et rester organisés. Vous ne devez pas vous contenter d'assemblées nombreuses ou d'assemblées peu nombreuses. Vous ne devez